

Journée d'accueil CoNRS (23/09/2016)

Section 13 : Chimie physique, théorique et analytique

Tioga Gulon est l' élu SNTRS-CGT et rédacteur de ce compte rendu.

Je m'excuse par avance pour ce compte rendu succinct, mais j'étais tellement absorbé par cette première journée que je n'ai pas pris beaucoup de notes.

Lors de la journée j'ai pu rencontrer les deux autres élus C de la section. L' élu CFDT est assez attentif sur les conditions de travail des agents et notre place dans la commission, l' élu SNPTES (déjà élu au mandat précédent) est plus mesuré sur le pouvoir réel des élus C. Nous nous sommes mis d'accord pour demander qu'un élu C soit invité au bureau. Nous tournerons tous les ans, l' élu SNPTES commencera car il a plus d'expérience (deuxième mandat).

Réunion de la section 13 (14h-17h)

Présents : 19 personnes sur les 21 membres de la section

Annuaire : <http://www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.php?inst=13>)

La séance est conduite par l' Assistante du Comité National qui explique le déroulement de la réunion et nous présente le fonctionnement et le travail futur de la section.

Lors d'un tour de table, tous les membres (y compris les élus C) se présentent : leur laboratoire, leur fonction et leur spécialité scientifique. **Je suis le seul à indiquer mon appartenance syndicale.**

Élection du président :

Deux candidatures :

- Marc SIMON, Directeur de recherche CNRS au Laboratoire de Chimie Physique - Matière et Rayonnement (UMR7614) à Paris **spectroscopiste, membre élu**
- Philippe HAPIOT, Directeur de recherche CNRS à l' Institut des Sciences Chimiques de Rennes (UMR6226) à Rennes **électrochimiste, membre élu**

Préalablement à la tenue de la réunion, ces deux personnes avaient fait « savoir » aux membres de la section leurs intentions de candidater.

Les deux candidats présentent leur parcours et expliquent les points forts qu'ils souhaitent mettre en avant dans leur mandat. Les échanges, le débat entre les deux candidats, ainsi que les questions des membres de la section se déroulent pendant une heure.

Philippe Hapiot met en avant son expérience en tant que président lors de la session 2008-2012 et ancien délégué scientifique à l' HCERES. Tandis que Marc Simon parle plutôt de renouveau, que sa candidature ferait tournée la discipline principale des présidents (anciens présidents électrochimistes et théoriciens) et de sa vision des décisions de la section (**SNCS-FSU**).

Lors du débat, Il est convenu entre les deux candidats que quel que soit le résultat du vote il serait bien que le perdant soit au bureau.

Résultats des votes : 10 voix pour Philippe Hapiot et 9 voix pour Marc Simon.

Philippe Hapiot est élu président.

Élection du Secrétaire Scientifique:

Un seul candidat Aurélien DE LA LANDE DE VALLIERE Chargé de recherche CNRS au Laboratoire de Chimie Physique (UMR8000) à Orsay, **membre élu**.

Élection du Bureau

Il y a plusieurs prétendants aux sièges du bureau. Dans un souci d'égalité et de représentativité des disciplines, des membres élus et nommés, des fonctions et des hommes femmes, le président propose à l'assemblée que l'on élise donc Marc SIMON comme convenu entre les deux candidats à la présidence.

Et que l'on propose au directeur de l'INC de nommer :

- Michel CAFFAREL, Directeur de recherche CNRS au Laboratoire de chimie et physique quantique (UMR5626) à Toulouse **membre nommé**
- Caroline TOKARSKI, Maître de conférences au laboratoire Miniaturisation pour la Synthèse, l'Analyse et la Protéomique (USR3290) à Villeneuve d'Ascq **membre nommé**

Il y a une bonne entente entre tous les membres de la section pour que l'on procède comme ceci.

Après une pause, le Directeur et la Directrice adjointe scientifique (DAS) de l'Institut de Chimie (INC) viennent nous annoncer ces nominations.

Informations et règles:

Suite à ces élections, le président dit qu'il est habituel d'inviter un élu C à assister au bureau et nous demande si on le souhaite. Arnaud MARQUETTE lui répond qu'il commencera à participer au bureau et que par la suite nous tournerons entre élus C.

Philippe Hapiot aborde les visites HCERES, pour la vague C, et qu'en principe les personnes représentantes de la section ont déjà été contactées. **Étant d'un laboratoire de la vague C, je ne peux faire partie de la commission HCERES de visite de ces laboratoires et je ne sais pas qui est expert IT.**

Vient ensuite, une discussion pour définir les règles que la section va se fixer pour la promotion des Chargés de recherche en Directeurs de recherche si un membre de la section souhaite candidater.

Il y a plusieurs avis divergents, voici un résumé des avis avancés par différents membres de l'assemblée :

- Règle précédente si la personne est élue, elle ne peut pas. Mais si elle est nommée, elle peut, car la personne élue s'est présentée pour être membre de la section.
- Un membre nommé peut tout autant refuser sa nomination pour déontologie donc pas de différence.
- Des personnes de la section souhaitent candidater DR et ils trouvent injuste que ça leur soit impossible pendant 5 ans.
- Il y aurait un sentiment d'injustice et de favoritisme par la communauté des chercheurs si un membre de la section est promu par cette même section.
- Ces membres candidats devraient-ils démissionner ou se présenter dans une autre section?

Devant un manque de consensus et de temps, le président repousse la décision à la session d'automne.

Il annonce la fin de la réunion et nous informe que le bureau va se réunir pour répartir les dossiers de demande d'évaluation. Clôture à 17H00 pour les membres de la section à l'exception du bureau.

Session d'automne : du 14 au 17 novembre 2016.